

# **Compte rendu de Réunion du Comité Départemental de Tir à l'Arc vendredi 30 aout 2019**

**Présents :** Nicolas HUGEDE, Philippe COMMUNAUDAT, Yolande COMMUNAUDAT, Chantal LASSUS, Jackie RACINAIS, Guillaume ROQUES.

**Absent excusé :** Jacky RICHEUX

Début de la réunion : 18h10

## **1) Bilan licences**

On a terminé à 970 licences contre 926 l'année dernière, soit presque 5 % d'augmentation.

## **2) Championnats de France**

Au total cette année il y a eu 9 podiums : 2 champions, 2 vice champions et 5 3ème place.

## **3) Calendrier hivernal**

Le championnat départemental jeunes et adultes aura lieu les 25 et 26 janvier à Montpellier.

## **4) Rencontres jeunes**

Yolande va continuer à s'occuper de la mise à jour des niveaux, en attendant que quelqu'un puisse reprendre la main.

## **5) Cheveux d'argent**

L'action a été reconduite par le conseil départemental pour une année supplémentaire.

## **6) CNDS**

Pas encore de réponse concernant la demande de subvention.

## **7) Réunion entraîneurs**

La 1ère réunion organisée par le comité aura lieu le 5 octobre dans la salle 20 à la maison des sports.

## **8) Trophée des mixtes**

Il y a eu 7 équipes sur la manche de Frontignan et 9 à Montpellier.

L'équipe de Lunel en barebow et l'équipe de Montpellier en 2ème année tir classique sont allés à la finale, le comité a payé les inscriptions.

## **9) PCDA**

Le comité a remis à tous les arbitres une enveloppe pour voter lors de la réunion de rentrée (si ils ne se déplacent pas à la réunion ils peuvent la donner à leur président de club)

## **10) Compta**

A ce jour on est à -1 500 € par rapport à l'année dernière (-2 000 € par rapport à 2017)

Il y a 1 545 € de primes podium et équipes : 700 € pour les podiums, 585 € pour les équipes adultes et 260 € pour les équipes jeunes

510 € de bon d'achat pour les clubs (clubs qui accueillent des entrainements pour le comité)

## **11) Howard**

Pour les déplacements sur les compétitions (régional et national), proposition que Howard s'y rende à la demande et à la charge des clubs, si le comité n'a pas l'aide supplémentaire pour les comité qui ont un salarié.

1 000 € pour les entrainements spécifiques sous convention

Stages nationaux : 10 €/jour

Stages clubs : à la charge des clubs, 200 €/jour

## **12) Divers**

AG : proposer de coopter de nouveaux membres jusqu'aux prochaines élections (septembre 2020)

Le comité a reçu une demande d'affiliation pour un nouveau club qui vient de se monter à Gignac.

### **Prochaine réunion : jeudi 21 novembre à 18h00**

Réunion des présidents rentrée : 6 septembre à 18h30

Fin de la réunion : 21h20.